



Pour nos chers Défunts



IL est un temps favorable à la piété des vivants pour les morts, c'est bien le mois de Novembre. Nos chers abonnés s'emploieront donc bien volontiers durant ce mois à diminuer la violence et la durée des souffrances des âmes du Purgatoire.

Pour ceux dont les ressources ne sont peut-être pas très considérables pour pouvoir offrir un grand nombre de messes en faveur de nos morts, le *Petit Messenger* du Très Saint Sacrement offre la consolation de travailler au bonheur des âmes chères qui les ont quittés.

On peut, en s'abonnant au *Petit Messenger*, céder à un ou plusieurs défunts le fruit satisfaisant des **52 messes** célébrées chaque année pour les abonnés, et du **service annuel** chanté au mois de novembre à leur intention. On jouit ainsi pour soi-même de l'édification de pieuses lectures qui font connaître et aimer Jésus-Hostie, et l'on procure aux défunts le bienfait suréminent du Saint Sacrifice. Si l'on est déjà abonné soi-même, on peut abonner, dans ces conditions, quelque ami ou quelque personne pauvre, et l'on pratiquera ainsi, par une même aumône, la charité envers les vivants et envers les morts.

Nos zélatrices sauront, pendant ce mois, faire connaître autour d'elles ces précieux avantages, et elles auront à cœur de nous envoyer quelques nouveaux noms, à notre cher *Messenger*. Nous les remercions d'avance de leur zèle, et, ce qui est mieux, nous leur promettons la reconnaissance des saintes âmes qu'elles auront ainsi tirées de leur douloureuse prison.